

NOTES DE LECTURE.

"Préhistoire de la pierre taillée. 1 - Terminologie et technologie." par J. Tixier, M.L. Inizan et H. Roche. Cercle de recherches et d'études préhistoriques, 1980, 2°, 120 p., 47 fig.

Cet ouvrage est un manuel consacré aux méthodes de taille des roches dures. Méthodes employées par l'homme préhistorique, et méthodes que s'efforcent de redécouvrir les auteurs.

A une introduction épistémologique succèdent deux parties. La première partie intitulée: "démarches", où réflexions et descriptions mêlées aboutissent à un "schéma pour la lecture d'un objet lithique taillé". La deuxième partie est consacrée à un "lexique terminologique" (sic).

Par l'étude des techniques et enchaînements de techniques employés par les hommes préhistoriques, les auteurs comptent entamer "le dialogue que l'on peut avoir avec un artisan tailleur de pierre dure". Le but est d'arriver à une terminologie lithique précise, non ambiguë, où les confusions auront disparu, où les synonymies auront été réduites, et où les ambiguïtés auront été supprimées. La typologie "classique" sera alors dépassée. Un terme générique flou comme celui de "dos", par exemple, aura une précision totale, non ambiguë si on l'énonce: "lame à bord rectiligne totalement abattu par retouches abruptes croisées". Les utilisateurs de la Typologie Analytique en sont bien aise!

En outre, ce genre d'étude peut déboucher, espère-t-on, sur la découverte de gestes, d'intentions propres à une "palethnie", à une "civilisation".

Cette dernière perspective semble être une voie de recherche que les auteurs ont l'intention de suivre. Mais qu'en est-il des résultats ? Il faut déjà souligner, sans ambages, que l'effort de définition des termes laisse bien à désirer; les ambiguïtés ne sont pas surmontées.

Que peut-on dire de la définition du "front de grattoir": "ligne de retouches sur un éclat, une lame ou une lamelle, qui forment un grattoir", quand le terme "grattoir" n'est pas défini ? Voilà une définition pour rien!

La définition du terme "inclinaison" laisse supposer que la mesure des angles de la retouche permet de qualifier une retouche abrupte, semi-abrupte ou rasante. Les auteurs se sont-ils entraînés à cet exercice ? Sûrement pas, car ils se seraient rendu compte que l'angle formé par des retouches est très variable sur une même pièce, que des normes de mesure sont à définir... Si des enlèvements forment par rapport à la face d'où ils partent un angle approximativement droit, ils sont dits abrupts, si l'angle avoisine 45°, ils sont dits semi-abrupts, si l'angle est très aigu, proche de 10°, ils sont dits rasants. Comment nommera-t-on les angles compris entre 90° et 45°, entre 45° et 10° ?

Autre définition proposée: base. "Nous entendons par base l'extrémité opposée à la partie supposée active d'un outil." La partie opposée à la pointe (supposée active) de la pointe à dos sera ainsi appelée base même si elle n'est pas proximale. Est-ce là le résultat de l'observation des microtraces sur les pointes à dos effectuée à l'aide d'un microscope électronique à balayage, comme on nous y engage en page 30 ?

La définition même du "coup de burin" est imprécise. Elle ne dit pas que le coup est porté parallèlement au plan de l'outil... Des dessins ne sont pas des définitions du burin. Alors comment différenciera-t-on le burin de certaines pièces écaillées ? Mais, au fait, où sont définies les pièces écaillées dans ce lexique ?

Peut-on toujours, à l'époque des machines à calculer qui permettent facilement l'ajustement à des lois de distribution, définir (p.90) les lames ou lamelles par rapport aux éclats comme étant des objets ayant une longueur qui dépasse le double de la largeur ? La référence au travail de J. Tixier sur ce point n'est plus qu'un exemple de ce qu'il ne faut plus faire.

Cet essai lexicologique n'est pas le système lexicologique qu'il devrait être. Une juxtaposition de définitions nous est proposée, elles ne sont jamais exclusives et diacritiques.

D'aucuns ont voulu reconnaître là le "manifeste de l'école technologique". Il reste aux pionniers de cette perspective, de surpasser les intentions. De lier l'observation à l'interprétation par une méthode euristique, à créer, de traitement des données de l'observation amenant à une interprétation. L'interprétation ne découle que de l'observation raisonnée (analyse) traitée par une méthode euristique. Le passage direct de l'observation à l'interprétation palethnologique n'est que pure métaphysique qui se rapporte à quelques schémas préexistants.

Michel Livache.